

Grâce Hollogne



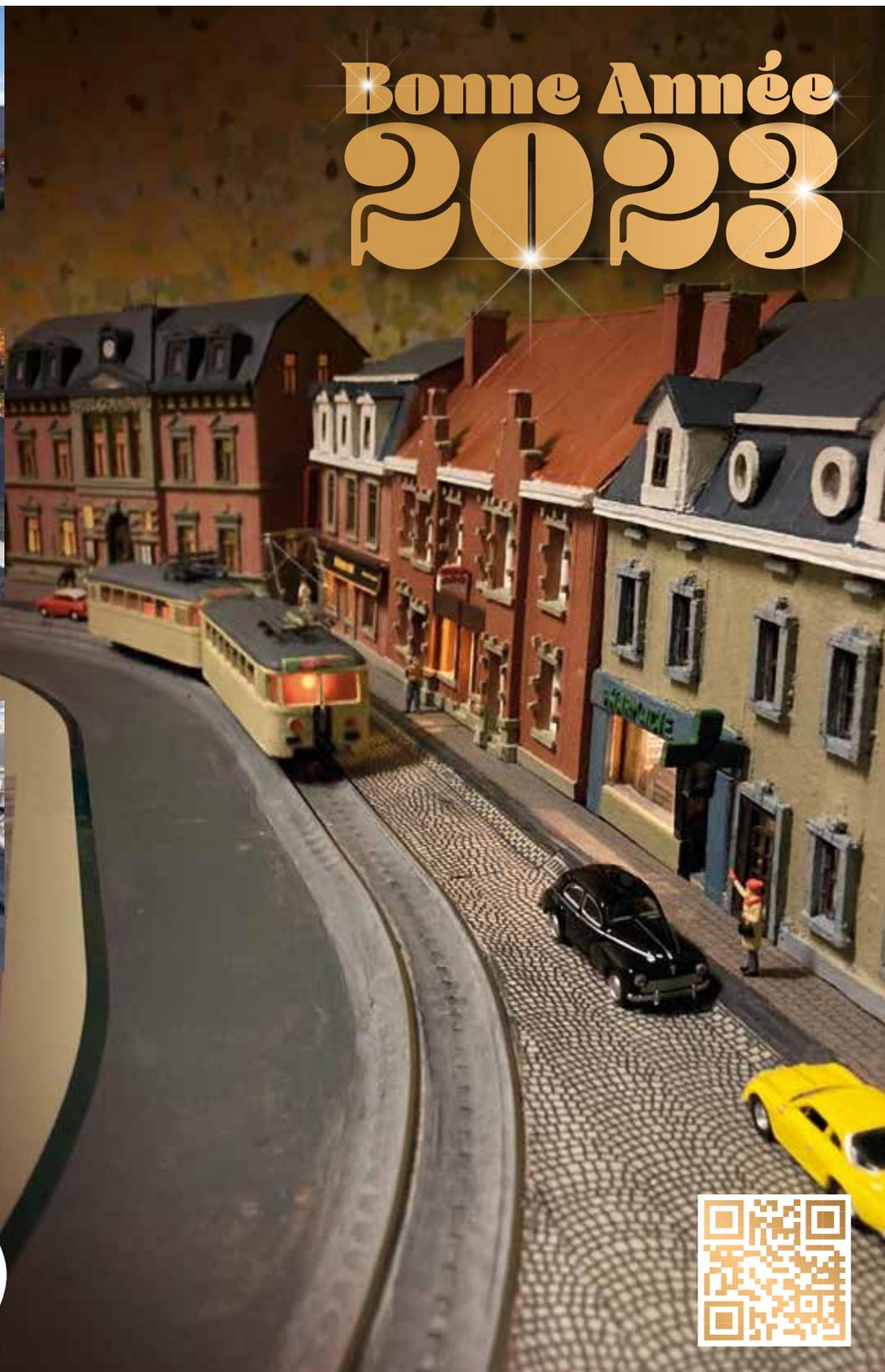
Réfection du monument
place du Pérou p.3



Une nouvelle campagne
de réfection de nos voiries
s'achève... p.5



Nouveau véhicule pour
la Maison Croix-Rouge p.11



Bonne Année
2023

**CALENDRIER
DES COLLECTES**





Avant « la trêve des confiseurs » notre Conseil communal s'est réuni le 15 décembre dernier avec, notamment, à son ordre du jour le budget ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2023. Malgré l'inflation galopante, l'explosion du coût de l'énergie et les prévisions de sauts d'index, ce budget ambitieux, élaboré dans les meilleurs délais, est présenté à l'équilibre à l'exercice propre. Tous les services à la population sont maintenus, l'emploi est préservé, la fiscalité communale est inchangée, notons même une réduction de 5€ par personne du montant de la taxe relative à la collecte et au traitement des déchets ménagers. Après approbation par la tutelle régionale de notre budget, je reviendrai prochainement avec un état des lieux plus précis de notre situation financière qui ne présente, rassurez-vous, au stade actuel aucune inquiétude.

Après la mainmise et l'influence de la Covid-19 sur le mode de vie des années 2020 et 2021 et le douloureux réveil du 24 février dernier, début de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, entraînant pour les Européens, en plus des inévitables atrocités et de la cruauté constatées sur le terrain, des conséquences économiques et sociales incommensurables, chacun d'entre nous se demande de quoi sera fait demain ?

Que nous réserve 2023 ?

Concernant la Covid-19, même si nous devons nous accommoder de vivre avec, les vaccins ont permis en grande partie de normaliser la situation sanitaire. Pour ce qui est de la guerre en Ukraine, sa durée et la manière dont prendra fin le conflit armé seront des éléments déterminants pour nos marchés et nos économies. Mais, il est certain que dans le meilleur des cas, nous subissons encore les effets négatifs générés par les prix élevés de l'électricité, du gaz et des carburants durant plusieurs années. Terminons par une déclaration rassurante du Président POUTINE qui a relativisé le risque d'un recours à l'arme nucléaire en déclarant : *Nous ne sommes pas devenus fous, nous savons ce que sont les armes nucléaires et qu'elles sont uniquement un moyen de défense.* Espérons que ces paroles constitueront l'amorce d'un réel retour de la sagesse au Kremlin de Moscou !

Mais, pour ce qui est du moment présent, inscrivons-nous dans l'esprit du « Carpe Diem » d'Horace et profitons des fêtes de Noël et du Nouvel An pour nous ressourcer sur le plan physique et mental et ainsi prendre, momentanément, quelque peu de recul face aux problèmes quotidiens qui nous assaillent.

C'est en mon nom et au nom de tous les membres du Conseil communal et du C.P.A.S, de tous les membres du personnel communal et du C.P.A.S que je vous souhaite, ainsi qu'à l'ensemble de votre famille, une bonne et heureuse année 2023.

Bonne fêtes à tous... avec modération et toute la prudence de rigueur !

Votre dévoué,
Maurice Mottard,
Bourgmestre

Sommaire

Patrimoine	p. 3
Réfection du monument place du Pérou	
Infrastructures	p. 4
Rues de l'Avenir et de l'Expansion : « Revamping »	
Infrastructures	p. 5
Une nouvelle campagne de réfection de nos voiries s'achève...	
Infrastructures	p. 4-5
Un éclairage public plus économique	
Logements sociaux	p. 6
20 ^e anniversaire de la SLGH	
Jeunesse	p. 7
Le Conseil communal des enfants de Grâce-Hollogne	
Participation citoyenne	p. 7
Budget participatif 2022	
Portrait	p. 8
Giovanni Crapanzano doublement médaillé !	
Portrait	p. 9
Les maquettes de Dimitri	
Littérature	p. 10
Toi... tu racontes des histoires !	
Humanitaire	p. 11
Nouveau véhicule pour la Croix-Rouge	
Sports	p. 12
Nouvelle infrastructure pour notre club de pétanque	

PERMANENCES ORGANISÉES À L'INITIATIVE DU COLLÈGE COMMUNAL

Veuillez prendre rendez-vous au 04 224 53 74

les 2^e et 4^e mercredis du mois > ● Mairie de Grâce,
rue J. Heusdens 24 : de 14 à 16 heures

les 2^e et 4^e vendredis du mois > ● Mairie de Hollogne,
rue de l'Hôtel Communal 2, de 10 à 12 heures

○ Bureaux fermés

JANVIER 2023						
LU	MA	MER	JE	VE	SA	DI
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24/31	25	26	27	28	29

FEBVRIER 2023						
LU	MA	MER	JE	VE	SA	DI
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

MARS 2023						
LU	MA	MER	JE	VE	SA	DI
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

1^{er} TRIMESTRE 2023 - NUMÉRO 92
MAGAZINE COMMUNAL DE GRÂCE-HOLLOGNE

Editeur responsable :

Maurice Mottard, Bourgmestre, rue de l'Hôtel Communal 2, 4460 Grâce-Hollogne

Conception et réalisation :

Administration communale de Grâce-Hollogne, Rue de l'Hôtel Communal 2 - 4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 224 53 13 - Fax 04 234 10 22 - E-mail : info@grace-hollogne.be - www.grace-hollogne.be

Contact et coordination :

D. Davin
Ont collaboré à cette édition : L. Arena, J. Baillien, C. Basile, B. Bievliet, A.-S. Grard, S. Kaspers, S. Nasello, G. Plumacker, L. Tosatto L. Scarnecchia, A. Zorzoana.



Impression :

AZ Print
Rue de l'informatique 6
B-4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)
Tél. 04 364 00 30 - info@azprint.be
www.azprint.be



Graphisme :

Nombril,
atelier de création graphique
www.nombril.be

RÉFECTION DU MONUMENT PLACE DU PÉROU

Depuis le printemps 2021, des travaux de réfection du monument rendant hommage aux victimes de Grâce-Berleur en 1950, situé place des Martyrs de la Résistance dite « place du Pérou », ont débuté.

Sur base d'un accord-cadre avec la société Biemar de Soumagne pour la fourniture des matériaux (coût global TVAC de 7.268 €), notre main-d'œuvre communale a pu réaliser la re-maçonnerie du muret (côté parking) et celui-ci sera ensuite recouvert de panneaux Trespa anti-graffitis, lesquels, à l'heure où vous lirez ces lignes, devraient déjà être en place dans la mesure où cette intervention est programmée pour fin décembre 2022, tout en étant tributaire de la livraison.

Concernant le mur en moellons à l'arrière de la statue, celui-ci a fait l'objet d'un re-sablage.

Les aspects techniques et financiers sont une chose mais il s'agit avant tout du maintien d'un témoignage du passé et de l'hommage qu'il rend. Pas question de laisser celui-ci périr sous le poids des ans... au moins 70 ans plus exactement, puisqu'érigé en 1952 en mémoire des victimes de la fusillade du 30 juillet 1950 (voir article concernant la « Question royale », *Grâce-Hollogne Magazine* 2020, n° 82 p. 7).

L'imposant monument représente la classe ouvrière symbolisée par un colosse se raidissant à la vue de la perte de ses camarades, figurés de part et d'autre sur deux bas-reliefs sur lesquels apparaissent la date de 1950 et les noms des victimes. Sous le colosse, on peut lire cette simple phrase : « Frères, salut ».

Rappelons-nous de ces 4 victimes : Albert Houbrechts, Henri Vervaeren,

Joseph Thomas et Pierre Cerepana. Les trois premiers, participants actifs de la manifestation contre le retour de Léopold III et de la reprise de l'exercice de ses pouvoirs constitutionnels, et qui vont protester vigoureusement contre les arrestations du député socialiste Simon Paque et du Bourgmestre de Grâce-Berleur, Arthur Samson, et le quatrième en tant qu'observateur de ce rassemblement populaire ; tous quatre furent abattus par les balles des gendarmes qui tentaient de disperser les manifestants.

Bien au-delà d'un marché public ou d'un planning ouvrier, notre Commune se fait ici un devoir de maintenir en état son patrimoine pas seulement pour son architecture, mais surtout pour ce qu'il représente.

■ C.B.

RUES DE L'AVENIR ET DE L'EXPANSION : « REVAMPING » POUR RÉAMÉNAGEMENT-REDYNAMISATION DE NOTRE PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Le chantier de lifting de notre parc d'activités avait démarré en 2015, avec la réfection complète de la rue Laguesse, principale voix d'entrée du zoning lorsque l'on vient de Liège. C'est désormais un gros morceau qui est en cours de finalisation : la réfection du giratoire de la rue de l'Avenir et certains trottoirs particulièrement fréquentés des piétons.

Le rond-point situé à l'intersection des rues de l'Avenir et de l'Expansion avait fait son temps : sous l'intense pression du charroi des véhicules lourds, le revêtement s'était progressivement et inévitablement affaissé, formant d'inquiétants nids de poule. Il était temps d'agir en profondeur. C'est donc par ce point stratégique que le chantier a débuté en mai dernier : en trois mois, l'ancienne infrastructure a été arasée, le coffre entièrement refait pour laisser place à un giratoire composé de béton armé et d'un hydrocarboné ainsi que de nouveaux filets d'eau, bordures et trottoirs.

L'aménagement s'est ensuite poursuivi par la réfection de l'égouttage qui nécessitait une intervention et la création d'un trottoir en pavés de type clinker, le long des rues de l'Expansion et des Quatre Arbres, permettant aux usagers piétons de rejoindre le rond-point du Flot et ses centres d'intérêt (arrêts de bus, commerces et horeca).

Enfin, les opérations s'achèvent par la pose d'un revêtement hydrocarboné et le placement de bacs destinés à recevoir la végétation qui viendra arborer et égayer l'espace public de notre zoning (l'un des plus anciens en province de Liège).

Coordonné par le bureau d'études Ges-



Le giratoire en plein chantier.

plan, le chantier a été attribué par le maître d'ouvrage, la SPI, aux entreprises Nelles Frères pour les infrastructures et Marcel Baguette pour la verdurisation et ce, pour un coût total de 1.207.265 €. Les travaux sont subsidiés pour un montant de 300.154 € par la Région wallonne via l'Arrêté ministériel du 20/03/2014 relatif à la redynamisation du parc d'activités économiques de Grâce-Hollogne.

Le temps du chantier, le sapin installé sur le giratoire en 2007 par la société IMECO à l'occasion de ses 20 ans*, est retourné dans les ateliers de création où l'équipe de conception en a profité pour le bichonner

et réviser son mécanisme. Il trône désormais au centre du giratoire où il n'attend plus qu'un petit raccordement pour s'allumer et se remettre en mouvement !

■ D.D.

* Voir Grâce-Hollogne Magazine 2007, n° 32, p. 10 et 11.



EN MARCHÉ VERS UN ÉCLAIRAGE PUBLIC PLUS ÉCONOMIQUE ET PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT !

Depuis 2019, l'intercommunale RESA a lancé un plan ambitieux de renouvellement de l'éclairage public dans les communes de l'agglomération liégeoise. Le processus est encadré par un décret du Gouvernement wallon de 2017 qui impose aux gestionnaires de réseau de distribution d'améliorer l'efficacité énergétique des installations d'éclairage public.

Finie donc la lumière orangée : les lampes à vapeur de sodium haute pression, après 90 ans de commercialisation, ne sont plus fabriquées depuis juin 2020. La technologie DEL (pour diode électroluminescente, LED en anglais) est désormais celle qui est utilisée pour illuminer nos rues : plus performante, elle a une meilleure longévité et sécurité électrique, sans compter que son coût s'est nettement démocratisé. Dans le contexte de crise énergétique et d'urgence climatique, le fait qu'elle soit très peu énergivore va nous permettre de réaliser de sérieuses économies et d'avoir un réel impact environnemental.

Certains éclairages ont déjà été remplacés en 2019, lors du cycle d'entretien ha-

UNE NOUVELLE CAMPAGNE DE RÉFECTION DE NOS VOIRIES S'ACHÈVE...

La dernière opération d'envergure du genre avait eu lieu en 2019* ! Elle concernait une vingtaine de rues. Cette fois, 22 rues étaient concernées, soit environ 10 km de voirie communale.



L'état des autres artères communales : rues de l'Arbre à la Croix, Giacomo Matteotti, Michel Body et Tirogne imposait plus d'investissements... Une attention particulière a en effet été donnée à la réparation de certains éléments linéaires (bordures et filets d'eau). Après quoi la couche d'usure, d'environ 5 cm d'épaisseur, a été raclée pour accueillir un nouveau tapis d'hydrocarboné. Ce type d'entretien, plus conséquent, est nécessaire lorsque les voiries sont plus profondément endommagées et que l'étanchéité du revêtement n'est plus garantie : l'infiltration de l'eau de pluie est l'ennemi numéro 1 des structures viaires !



Les rues (en tout ou en partie) Trixhon, Pré Malieppe, de Crotteux, Baron, du Moulin, de l'Eglise, l'impasse Wauthier, la partie basse de la rue Haute-Claire, les rues Théophile Bovy, Jean Jaurès, de la Monnaie, de la Drève, de l'Agneau, des Rochers, de Jeneffe, du Pont et Robert Beelen, ainsi que l'avenue de la Gare ont eu droit à une cure de jouvence. Elles ont fait l'objet, après de menues réparations, d'un schlammage : une technique d'entretien qui consiste à couvrir la route d'une émulsion qui se transforme, en séchant, en bitume et renouvelle ainsi la durée de vie du revêtement.

Dans les rues Michel Body et Tirogne, Proximus est venu se joindre aux travaux communaux pour le placement de gaines de fibre optique et éviter ainsi des ouvertures ultérieures.

Une fois les opérations effectuées, les marquages routiers sont redessinés. Certains ont pu être réalisés mais d'autres devront attendre le retour des beaux jours car leur réalisation est conditionnée par des conditions météorologiques sèches.

Ces chantiers étaient programmés au Plan d'Investissement communal 2019-2021. Commandés pour un montant de 921.690 € TVA comprise, les travaux sont financés à 60 % par la Région wallonne, le reste étant à charge de la commune.

Les opérations ne sont pas encore entièrement finalisées sur le terrain mais, déjà, notre service technique planche sur le programme 2022-2024 !

■ D.D.

* Voir Grâce-Hollogne Magazine 2019, n° 78, p. 4

bituel. Il s'agit maintenant de remplacer les 3.250 luminaires éclairant le reste du territoire communal. C'est par le biais d'un accord-cadre conclu avec RESA en avril 2020 que notre commune bénéficie des nouvelles installations.

Les opérations se déroulent en 2 phases : la première qui a débuté en 2021, avec le remplacement de 2.021 supports, se poursuit actuellement ; la seconde phase concerne 1.100 lampadaires et est programmée pour 2024.

Ce vaste chantier représente un investissement global de 787.796 €, dont environ un quart est à charge de la commune, mais il sera amorti en quatre années. En effet, la



consommation globale de l'éclairage public était, avant le début du chantier, de 498.713 kWh/an, soit environ 97.460 € par an, contre une estimation pour l'avenir, de 208.602 kWh/an, soit environ 40.760 € l'an.

Une modernisation indispensable mais il faudra encore un peu de patience dans certaines rues...

Et, en attendant, si l'éclairage ne fonctionne pas sur un tronçon entier, c'est que le remplacement est en cours... S'il s'agit d'un point unique : la panne peut être déclarée directement au gestionnaire du réseau : <https://www.resa.be/fr/en-temps-reel/signaler-une-panne-eclairage-public/> !

■ D.D.

20 ANS DÉJÀ POUR LA SOCIÉTÉ DU LOGEMENT DE GRÂCE-HOLLOGNE

Le 18 octobre 2001, le Gouvernement wallon, sur proposition du Ministre du Logement de l'époque, Michel DAERDEN, adopte le programme global des opérations de fusion et de restructuration des sociétés de logements de service public locales, le but étant qu'une commune dispose d'une société qui gèrera un parc d'habitations uniquement sur le territoire de son siège social.

Pour notre commune, cela implique la fusion des 3 sociétés présentes sur notre territoire : la Maison Heureuse qui comptait 909 logements sur Grâce-Berleur, Notre Logis avec 842 logements à Hollogne-aux-Pierres et le Foyer Régional avec 236 logements situés à Bierset et Fontaine. Viennent s'ajouter, non pas par fusion mais par remembrement, 36 logements situés à Velroux qui étaient gérés par la Société du Logement d'Awans.

Le 19 décembre 2002, presque un an plus tard, se sont tenues les différentes assemblées générales nécessaires à la mise en place de la SLGH, chargée alors de la gestion de 2.023 logements. Cela n'a pas été une mince affaire d'organiser la mise en route des services de la nouvelle société et de constituer les organes de gestion. C'est lors du premier Conseil d'administration qu'ont été désignés le Président, notre Bourgmestre Maurice Mottard, ainsi que les vice-présidents, Luc Grooten et Daniel Parent, et le directeur-gérant, Alain Ponthir. Avec Joseph Voets et Réginald Thier-niesse, ces derniers constituent le Bureau exécutif chargé de la gestion journalière. Bien entendu les locataires ont été informés au mieux des changements qui allaient être opérés et assurés que le calcul du loyer ne serait pas modifié pendant 3 ans. Des permanences ont été maintenues aux 3 sièges des anciennes sociétés et l'emploi de l'ensemble du personnel administratif, de régie et d'entretien existant a été maintenu. Avec cette fusion naissent de nouveaux objectifs comme rénover et



entretenir le parc immobilier, adapter les logements aux personnes âgées et à mobilité réduite et en construire de nouveaux notamment pour remplacer ceux situés dans les cités de Fontaine et de Velroux, voués à la démolition en raison du développement de l'aéroport de Bierset.

Rapidement, on constate que l'éclatement des services en trois sites complexifie le travail et impacte l'accueil et le service aux bénéficiaires. Dès lors, l'idée de regrouper les services émerge. La construction d'un siège social, rue Nicolas Defrêcheux, au cœur d'un quartier d'habitations sociales, se concrétise fin 2008. Les 16 employés, 26 ouvriers et 6 techniciennes de surface sont alors rassemblés dans des locaux flamboyants neufs.

Le parc locatif de la SLGH qui représente plus d'un cinquième des immeubles de notre commune joue un rôle primordial dans l'accueil et l'hébergement des familles les plus fragiles.

Aujourd'hui, s'il faut du souffle pour ces 20 bougies... il en faudra encore plus pour relever l'ensemble des défis de demain !

■ L.A.

**Société du Logement
de Grâce-Hollogne**

Rue Nicolas Defrêcheux 1-3
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 247 63 63

CALENDRIER DES COLLECTES DE DECHETS



CONSULTEZ LES PROCÉDURES DE RÉSERVATION À LA PAGE SUIVANTE !

JANVIER 2023

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Collecte des sapins de Noël : ils devront être déposés sur le trottoir avant 6 h, le mercredi 11 janvier 2023. Uniquement des sapins naturels et nus (sans décoration, pot, emballage ou autres déchets).				30 DÉCEMBRE	31 DÉCEMBRE FERMETURE DES RECYPARCS	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25 FERMETURE DES RECYPARCS	26	27	28	29
30	31					

FÉVRIER 2023

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

MARS 2023

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29				

1 ZONE 01

2 ZONE 02

30 JOURS EN ROUGE :
FERMETURE
DE L'ADMINISTRATION

CONTAINER GRIS

CONTAINER VERT

DÉCHETS VERTS

PLASTIQUE

CARTONS/PAPIERS

COLLECTE SAPINS

MODALITÉS PRATIQUES ET PROCÉDURES DE RÉSERVATION BIEN TRIER SES DÉCHETS !



COLLECTE DES CONTENEURS GRIS ET VERTS

- > **ZONE 1:** le lundi
- > **ZONE 2:** le mercredi

Si le lundi prévu pour les collectes est un jour férié, la collecte sera effectuée le samedi qui précède et si le mercredi prévu est un jour férié, la collecte aura lieu le samedi suivant.

Dans quelle zone ma rue est-elle ?

- Consultez le site internet www.grace-hollogne.be
- ou téléphonez au 04 233 63 60

COLLECTE DES PAPIERS/ CARTONS ET DES PMC

Tous les 15 jours en même temps que les conteneurs gris et verts

> PAPIERS-CARTONS

Ficelés ou en caisse de carton ou sac papier (pas de plastique)

> EMBALLAGES P.M.C.

- Sacs bleus : bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques, cartons à boissons, emballages en plastique, à savoir les barquettes, raviols, pots en plastique, pots de fleurs, ainsi que les emballages en plastique souple, à savoir les films, sacs et sachets en plastique.
- Achat des sacs : 3€ (rouleau de 20 unités) disponibles chez certains commerçants locaux et dans les grandes surfaces.

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Les déchets verts sont collectés par la SCRL SOFIE.

Procédure

15 jours à l'avance, effectuez la réservation par téléphone au 0497 70 11 00, ainsi que le paiement sur le compte

BE77 0910 1860 5942 avec, en communication : NOM (personne domiciliée à l'adresse) ADRESSE (de la collecte) et DATE (de la collecte).

Vous êtes inscrit sur la liste définitive dès réception du versement sur le compte communal (la vérification est effectuée par nos soins la semaine précédant la collecte).

Maximum une fois par mois, quantité limitée à 10 sacs de 100 litres et 1m³ de branchages fagotés.

Redevance : 5€ la collecte

Ce service est suspendu en décembre, janvier et février.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les encombrants sont collectés par la Ressourcerie du Pays de Liège.

Procédure

15 jours à l'avance, prenez rendez-vous au 04 220 20 00 et précisez le nombre de m³ à enlever.

Maximum 2 ramassages par an et maximum 3 m³ par ramassage

Redevance :
gratuit le 1^{er} enlèvement,
15€ le second



Ressourcerie
du Pays de Liège

COLLECTE DES TEXTILES VÊTEMENTS, CHAUSSURES ET MAROQUINERIE ENCORE UTILISABLES

Points de dépôts :

- rue de la Station (Horion)
- rue des XVIII Bonniers (hall omnisports)
- rue Ruy

- rue Germinal
- rue du Village (Velroux)
- rue P. Janson
- Carrefour rue J. Rouyer et Thier de Jace
- rue Forsvache (parking piscine)
- rue Long Pré (Crotteux)
- rue E. Malvoz

La localisation des dépôts est du ressort des entreprises gérant la collecte et peut être modifiée.

COLLECTE DES VERRES

Dans les bulles mises à votre disposition sur le territoire.

DÉRATISATION

Des sachets de raticide peuvent être obtenus auprès du Service Technique communal
Rue des XVIII Bonniers, 90
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 233 63 60

RECYPARC

Rue Mathieu de Lexhy
Tél. 04 247 39 85

Du mardi au vendredi
de 9 à 12h30 et de 13h à 17h
Samedi de 8h30 à 12h30
et de 13h à 17h

Fermé les dimanches et lundis.
Lorsqu'un jour férié tombe un lundi, fermeture le mardi qui suit.

ATTENTION :
les PMC ne sont plus acceptés dans les recyparcs.

Toutes informations
complémentaires au numéro de téléphone 04 240 74 74 ou www.intradel.be



DES NOUVELLES DU CAFÉ-RENCONTRE ZD ORGANISÉ PENDANT LA SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS !

A l'initiative du Comité de suivi de Grâce-Hollogne, commune Zéro déchet, les curieux.ses ont pu participer à quatre ateliers pratiques : la lessive liquide, le compostage, l'hygiène lavable et les calendriers de l'aveut.



Recette de la lessive liquide

Matériel :

- > 1 flacon de 5 litres
- > 1 seau
- > 1 mixeur
- > 1 entonnoir
- > 1 couteau/1 râpe

Ingrédients :

- > Eau
- > Cristaux de soude
- > Savon de Marseille (bloc ou paillettes)
- > 5 gouttes d'huile essentielles de lavande (facultatif)

Méthode :

Râpez ou coupez le savon de Marseille (bloc)
 Dans le seau, versez 2 poignées de cristaux de soude et 2 poignées de copeaux
 Ajoutez 2 litres d'eau bouillante et mixez le tout
 Ajoutez 2 litres d'eau froide et l'huile essentielle
 Transvasez dans le flacon de 5 litres

Utilisation :

Utilisez cette recette après le détachage et sans prélavage
 Ajoutez l'équivalent d'une dose de lessive (15 cl) dans le bac prévu à cette effet
 Si votre produit se solidifie un peu, secouez le flacon afin qu'elle se mélange



Béatrice et Francine, toutes deux guides-composteuses, ont levé les réticences les plus courantes à l'idée d'installer un compost dans le jardin (non, les composts n'attirent pas les rats) avant d'expliquer plus en détail comment obtenir du compost de qualité : « Un compost équilibré est composé de matières azotées "vertes et humides" (déchets végétaux de cuisine

fractionnés), de matières carbonées "brunes et sèches" (broyat, petites branches sèches, copeaux, feuilles mortes, carton, ...), d'apport d'eau et d'aération. »

Stéphanie a présenté les différentes protections périodiques lavables (culottes menstruelles, cup, serviettes...) ainsi que les langes. Alors, non, ce n'est pas sale, pas si cher ou contraignant qu'on ne l'imagine et surtout c'est super pour nos peaux sensibles de ne plus être en contact prolongé avec des matières chimiques !



Pour le calendrier de l'aveut version ZD, on vous expliquera tout quand ce sera de nouveau la saison.

En guise de conclusion à cette chouette matinée, les participants ont dressé une liste de leurs bonnes adresses ZD à Grâce-Hollogne et dans les environs proches.

Intéressé.e par l'aventure du ZD dans votre commune ? Prenez contact avec Antoine (0483.14.72.82) ou Anne-Sophie (04.235.90.80)



AIDES POUR LUTTER CONTRE LA HAUSSE DU PRIX DE L'ÉNERGIE :

PROLONGATION DU DISPOSITIF "CLIENT PROTÉGÉ CONJONCTUREL" JUSQU'AU 31 AOÛT 2023

Avec la crise du Covid, les inondations et l'explosion des prix, de nombreux ménages se retrouvent dans l'impossibilité de régler leurs factures énergétiques. Le Gouvernement wallon avait créé le **statut de client protégé conjoncturel**. Déjà étendu à deux reprises, il l'a prolongé une nouvelle fois **jusqu'au 31 août 2023**.

Ce statut de client protégé conjoncturel permet :

- de bénéficier du tarif social pendant 12 mois maximum. **Le tarif social est calculé sur base de l'offre commerciale la plus basse et du tarif du gestionnaire de réseau de distribution (GRD) le plus bas ;**
- de suspendre la procédure de défaut de paiement et de placement de compteur à budget ;
- de négocier un plan de paiement raisonnable avec le fournisseur d'énergie.

Qui peut bénéficier du statut de client protégé conjoncturel ?

Vous devez rentrer dans une des deux catégories suivantes :

1^{re} catégorie : vous bénéficiez d'une attestation de votre CPAS ou d'un service social agréé reconnaissant que vous avez des difficultés financières à payer votre facture d'énergie ;

2^e catégorie : vous n'avez pas payé vos factures d'énergie, votre fournisseur vous a déclaré en défaut de paiement et vous (ou une personne vivant sous le même toit) rencontrez une des situations suivantes :

- êtes chômeur complet indemnisé ;
- avez perçu des allocations de chômage temporaire pour force majeure en raison du Coronavirus, et ce pendant au moins 14 jours ;
- êtes travailleur indépendant, aidant ou conjoint aidant et vous avez bénéficié du droit passerelle en 2020, 2021 et 2022 ;

- disposez d'une attestation de sinistre de votre assurance suite aux inondations du mois de juillet 2021 ou d'un accusé de réception d'une demande d'aide du Fonds des calamités suite aux inondations de juillet 2021 ;
- avez perçu des allocations de chômage temporaire pour force majeure en raison de la crise des prix de l'énergie ;
- avez perçu du droit passerelle en raison de la crise des prix de l'énergie.

Comment introduire cette demande ?

La demande de ce statut de client protégé conjoncturel est à introduire auprès du GRD, soit RESA chez nous, avant le 31 août 2023 par écrit, via le formulaire téléchargeable sur <https://www.resa.be/fr/clients-proteges/les-clients-proteges-conjoncturels/>.

Selon votre situation, vous devrez joindre certains documents et attestations.

Le CPAS ou un service social agréé peut également vous aider à l'introduire.

Bon à savoir :

- le contrat avec votre fournisseur est suspendu pendant la durée de protection et reprend, aux mêmes conditions, après les 12 mois ;
- un ménage bénéficiant déjà du tarif social peut avoir intérêt à demander le statut de client protégé conjoncturel. Cette protection suspend le placement de compteur à budget.

Mais, rappelez-vous que l'énergie la moins chère est celle que nous ne consommons pas !



INFOS PRATIQUES :

CPAS de Grâce-Hollogne

rue Grande 75
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 234 05 17

Guichet de l'Énergie de Liège

rue Léopold 37
4000 Liège
Tél. 04 221 66 66

Conseiller en énergie :

Fabrice Goffredo

Service Technique communal

Rue des XVIII Bonniers 90
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 231 48 20

e-mail :

conseiller.energie@grace-hollogne.be

Permanence en semaine du lundi au vendredi de 8h15 à 11h45 et de 13h00 à 16h15

(de préférence sur rendez-vous)

Possibilité de prendre rendez-vous le mercredi soir ou le samedi matin

LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS DE GRÂCE-HOLLOGNE

« Je m'engage à respecter le mandat qui m'a été confié par les élèves de mon école, pour agir dans l'intérêt général de ma commune et plus particulièrement des enfants de celle-ci ».



Lucie, Juliano, Juan, Tim, Julia, Natacha, Elliott, Zoé, Ambre, Nina, Alice, Rafaël, Lila,

Aiham ont prêté serment ce 20 octobre 2022 à 18h00 dans la salle du Conseil communal. Ainsi, ils se sont engagés, pour un mandat de deux ans, comme représentant de leur école respective (Saint-Joseph, Bierset, Crotteux, Horion-Hozémont, Sainte-Thérèse, Velroux, Degive, Basile, Simenon, et des Champs) au sein du Conseil communal des enfants (CCE).

Après avoir fait leur campagne électorale dans leur école et avoir été élu par leurs condisciples, ça y est ! Ces jeunes vont rencontrer le reste du groupe du CCE ! Encadrés par leurs animatrices, (une assistante sociale de notre service de la cohésion sociale et une éducatrice spécialisée de notre service jeunesse), ce conseil se réunit, un jeudi par mois, de 16h00 à 18h00, dans le réfectoire de l'Ecole Georges Simenon.

Si le CCE est avant tout un lieu d'échange d'idées pour mettre en place de nouveaux projets à destination de la commune et de ses habitants, il est aussi un lieu de convivialité où ils pourront en apprendre plus sur la commune et son fonctionnement, le travail de groupe, l'écoute, l'entraide, la démocratie et la participation citoyenne.

Les jeunes d'aujourd'hui sont les adultes de demain, ils sont acteurs de leur vie. Les responsabiliser et les pousser à prendre des initiatives sont des objectifs à atteindre.

Bon travail à nos jeunes conseillers !

■ L.S.

Participation citoyenne

BUDGET PARTICIPATIF 2022

Cette année, pour la première fois, notre commune a alloué un budget de 30.000 € pour la mise en place de projets de quartier proposés par les citoyens.

Le budget participatif est un des outils de la politique générale de participation citoyenne. En soumettant des idées, les habitants deviennent partenaires de la commune dans son travail d'identification des besoins et d'amélioration du cadre de vie. Cette opération permet aux citoyens de mieux comprendre la réalité des procédures administratives des services publics.

C'est l'occasion, pour les associations et les comités, de réaliser leurs idées et projets afin d'améliorer et d'embellir leur quartier.

Cette nouvelle initiative a débuté le 1^{er} mai 2022, avec l'ouverture de l'appel à candidature : chaque groupement de citoyens ayant l'opportunité de proposer un projet qui lui tenait à cœur. Lors de cette première étape, plusieurs dossiers de candidature ont été rendus. S'en est suivie la phase de vote, par un jury pré-

sidé par Vinciane Pirmolin et composé de membres du Conseil communal et d'agents communaux. Pour finir la sélection, trois projets ont été retenus et validés par le Collège communal.

Afin de clôturer cette première édition et de mettre à l'honneur les associations porteuses des projets élus, une cérémonie de remise des prix s'est tenue, le jeudi 24 novembre, en la salle du Conseil communal. Lors de ce moment convivial, les porteurs de projet ont eu l'occasion de présenter les membres et les valeurs de leur équipe ainsi que les objectifs de leur projet.

Projets retenus :

- Achat de petit matériel d'investissement pour la redynamisation de quartier, la convivialité et les échanges de services entre citoyens - Présenté par le Comité de quartier DunLonTraInd - 2.000 € ;
- Aménagement de la cour de récréation de l'école Sinibaldo Basile - Présenté par le comité de parents de l'école communale Sinibaldo Basile - 10.000 € ;



- Mise en place de ruchers et d'un programme d'apiculture « Happy'Culture » - Présenté par l'ASBL la Maison Familiale - 10.000 €.

Dans les prochaines semaines, les services communaux, de concert avec les citoyens investis dans les projets, vont pouvoir passer à la phase de concrétisation des actions sur le territoire.

Félicitations aux lauréats !

■ J.B.

Service ECPC

Tél. 04 225 59 26
geraldine.plumacker@grace-hollogne.be -
0474 77 61 45
jessica.baillien@grace-hollogne.be -
0484 36 27 14

GIOVANNI CRAPANZANO DOUBLEMENT MÉDAILLÉ !

Du 13 au 15 novembre 2022, l'événement « Startech's days » du championnat « Worldskills Belgium » s'est déroulé à la « Ciney Expo », mettant en compétition divers métiers techniques et technologiques pour des jeunes entre 16 et 24 ans. Parmi la longue liste des métiers concernés figure l'Intégration Robotique*, matière choisie par notre jeune prodige mais qui n'avait pourtant pas été son tout premier choix.

C'est en effet en 2019, après une année en Marketing à la HEPL qui ne l'a pas du tout fait vibrer, que Giovanni s'est inscrit à l'HELMo (Haute Ecole Libre Mosane) en orientation Automation (« L'automation consiste à utiliser les services d'un logiciel dans une application informatique » (Wikipedia)). Sur place, il se liera d'amitié avec une personne qui va l'initier à la Robotique (« Ensemble des techniques permettant la conception et la réalisation de machines automatiques ou de robots » (Wikipedia)) et Giovanni est immédiatement emballé. Dès lors, bien qu'en première année l'automation et la robotique sont d'office liées, il décide de se réorienter ensuite pleinement dans cette dernière section.

Et c'est en date du 13 novembre 2022, durant sa dernière année d'études, que Giovanni participe au fameux championnat. Pour la partie « Intégration Robotique », l'épreuve consistait à mettre en application un Cahier des charges et ce dans un temps limité de 7 heures (cela peut paraître long, mais ça ne l'est pas du tout pour cette matière). Les concurrents sont placés face à des cellules et sont très distants les uns des autres. Aucune conversation, mis à part l'une ou l'autre question pas trop ciblée aux 3 membres du

jury qui sillonnent la salle, ni GSM ne sont tolérés durant cette épreuve qui s'est déroulée en 3 parties : d'abord assembler les cellules (agencer les différents éléments), ensuite le câblage (raccordement à la cellule du robot) et enfin la programmation.

Le projet final représentait un bras mécanique venant déposer des vitrines sur des figurines jusqu'à leur socle et ensuite les récupérer pour les placer à l'endroit ad hoc ; à savoir que le robot devait également être capable de détecter d'éventuelles anomalies (par exemple si le socle est creux, la figurine n'est pas conforme et devra dès lors être remise à un autre endroit). Il ne s'agit donc pas de « simplement » faire reproduire un geste à l'infini, mais d'induire également une forme de contrôle qualité et donc une intelligence artificielle. C'est ici que l'on comprend plus facilement la brièveté du délai de 7 heures...

Pour le championnat national, Giovanni ne sera pas seulement sur le podium ; il y grimpera tout en haut pour décrocher la médaille d'or ! Mais ce n'est pas tout, car, pour le résultat du championnat international, on lui demandera de rester sur le podium et juste descendre d'une petite marche pour se voir



décerner la médaille d'argent. Un double exploit plein de promesses pour Giovanni qui obtiendra son diplôme ce mois de janvier 2023 et se projette déjà pleinement vers l'avenir avec l'ambition d'un jour pouvoir lancer sa propre société de robotique.

Nous lui souhaitons plein succès dans toutes ses entreprises et le félicitons encore vivement !

■ C.B.

(*) « L'intégration robotique » consiste à utiliser des systèmes robotiques pour exécuter des tâches automatisées dans les processus critiques » (www.jrautomation.com).



LES MAQUETTES DE DIMITRI : L'HISTOIRE DERRIÈRE LE COMPTOIR



Dimitri Depoitte, tout de blanc, discret mais toujours souriant et avenant.

En poussant la porte de la pharmacie rue Grande n° 9, de nombreux hollinois, en quête de mieux-être ou de réassort de leur petite armoire à pilules et autres cachets, ont bien entendu déjà rencontré Dimitri Depoitte, tout de blanc derrière son blanc comptoir, discret mais toujours souriant et avenant.

Je suis moi-même allée à sa rencontre, pas pour voir le pharmacien mais bien le passionné. Car, lorsque j'ai évoqué ses maquettes, le visage de Dimitri s'est illu-

miné et il m'a immédiatement dirigée vers l'arrière-boutique et, après avoir enjambé quelques marches d'escalier d'un étroit couloir, j'atterris dans une vaste pièce... avec la sensation d'être arrivée dans un autre pays, plus précisément les Etats-Unis, car me voilà entourée de montagnes enneigées et canyons, avec au loin un camp d'indiens se réchauffant autour d'un feu, quelques wapitis errant au milieu de la vaste forêt de conifères, un campement d'ouvriers s'affairant autour d'un puits d'extraction... tout ce petit monde est parcouru d'un rail où zigzague le train électrique que Dimitri affectionne tout particulièrement. Tout y est, dans le moindre détail – jusqu'à l'érosion de la roche et le tracé de ses différentes strates – et, mis à part les petits éléments de décoration, tout existe grâce à la minutieuse confection de ce jeune homme passionné, mais aussi à la précieuse aide que lui apportent deux archivistes-historiens locaux bien connus chez nous : Jean Monzée et Jean Moors.

Mais Dimitri se réjouit encore plus de me faire découvrir le « début » d'un autre projet qui voit le jour dans une autre pièce et



dont le point de départ était, tout simplement, la pharmacie tenue par son grand-père durant les années 60. Âgé aujourd'hui de 36 ans et hollinois de naissance, Dimitri est la 5^e génération de pharmacien au sein de la boutique rue Grande. Mais la pharmacie seule ne suffit pas et elle est très vite rejointe par la Maison du Peuple qui était alors un cinéma, puis l'Hôtel communal dans sa tenue d'époque, et encore le funéraire qui était un magasin d'alimentation et de marchandises appartenant à "La Vieille Montagne" avant d'être repris par le groupe "La Vierge Noire". Toujours avec l'aide des Jean, mais aussi des gens qui se présentent à son comptoir, témoins du passé, Dimitri peut recréer cette atmosphère et ces anciens bâtiments à l'échelle !

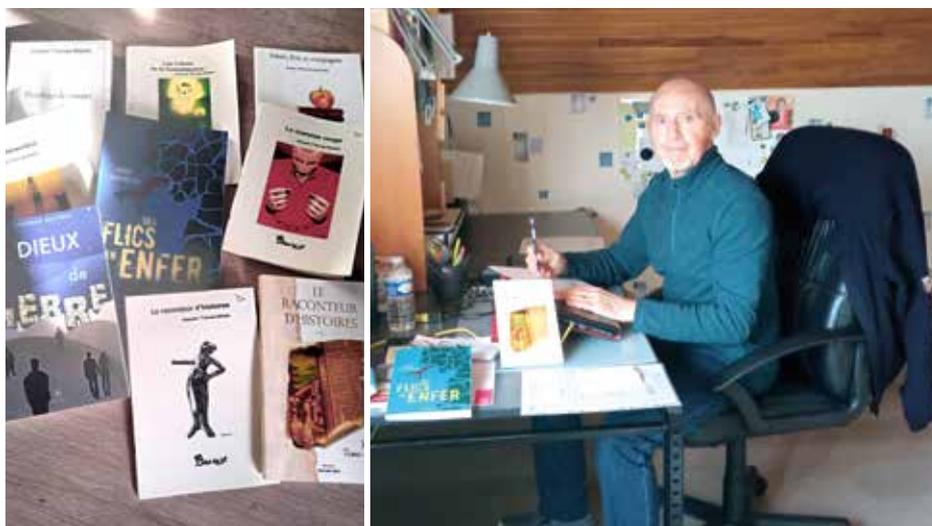
On y retrouve sa petite touche électrique qu'il apprécie tant et c'est ici le tram qui fait sa ronde rues Grande et de l'Hôtel communal.

Qui aurait cru que derrière ce comptoir se cachait tant d'histoire... ?



TOI... TU RACONTES DES HISTOIRES ! POURRIONS-NOUS DIRE À NOS ENFANTS LORSQU'ILS NOUS RACONTENT DES CARABISTOUILLES.

Hé bien Jacques Thomas-Bilstein, lui, raconte véritablement des histoires et vient de sortir le tome 2 du livre « Le raconteur d'histoires ».



Son nom vous dit quelque chose ? Peut-être l'avez-vous déjà découvert précédemment dans l'un de nos magazines ? Ou peut-être avez-vous lu l'une de ses histoires, car des histoires, il en raconte un nombre assez considérable...

Instituteur dans l'enseignement primaire, et très grand lecteur, notamment du genre science-fiction et fantastique, il adorait déjà transmettre la connaissance en racontant des histoires à ses élèves. Et lui-même lorsqu'il en ressentait l'envie et en avait le temps, sans jamais se forcer à écrire, couchait les idées qui lui venaient sur le papier, pour sortir son premier ouvrage « L'œil du Diable » en 1982. L'histoire d'une « Bête », invisible, un monstre dont on ne distingue qu'un œil... qui fut proposée à plusieurs maisons d'édition. Au final, Jacques sera lancé dans la grande aventure par Dricot, la maison d'édition liégeoise située à Bressoux.

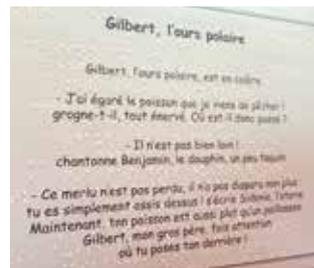
Un autre de ses romans, également publié par la maison Dricot, est « Mystère dans la savane » qui a cette particularité d'être manuscrit. Littéralement. Il a tout écrit à la main, à la façon d'un journal de bord.

En 1986, lors d'une foire du livre, cet ouvrage particulier est remarqué par les éditions Hemma qui lui proposent de recopier un texte en allemand. Ce contrat l'amènera par la suite à l'écriture d'environ 250 titres pour enfants.

Il a également co-écrit un livre pour aveugles, toute une aventure en rimes et en pointillés.

En 1999, il est prépensionné de l'enseignement, se retrouve collaborateur parlementaire jusqu'en 2005 et continue de vivre sa passion de l'écriture. Ce qu'il aime Jacques Thomas-Bilstein, c'est l'intrigue. Il faut que l'histoire soit vibrante, vivante, il ne raffole donc pas des détails à rallonge à la façon de Balzac.

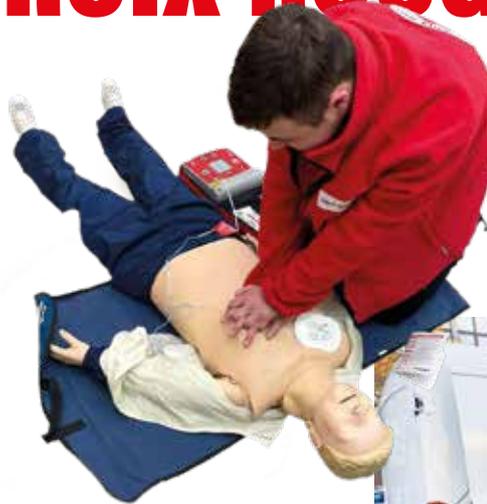
C'est peut-être d'ailleurs cela qui l'a poussé à écrire « Le raconteur d'histoires - 2 », un recueil de 5 textes courts. Brèves mais intenses; le genre de petites histoires qui permettent l'évasion, juste le temps qu'il faut, pour se détendre un moment sans devoir croquer le coin de la page... Un livre à dévorer donc !



Vous souhaitez vous procurer un exemplaire de son bouquin ou simplement lui soumettre vos appréciations ; lui écrire :

Jacques Thomas-Bilstein
Rue Méan 243
4460 Grâce-Hollogne

UN PRÉSENT TRÈS ATTENDU POUR LA MAISON CROIX-ROUGE



Depuis le mois de septembre 2022, La Maison Croix-Rouge Saint-Nicolas - Grâce-Hollogne (voir *Grâce-Hollogne Magazine* 2019, N°76, p. 9) est heureuse de pouvoir disposer d'un tout nouveau véhicule indispensable à l'exécution de ses missions. Il s'agit d'un Ford Transit équipé de 3 places assises et d'un spacieux compartiment voué au transport de marchandises ou de matériel. Il faut dire que depuis le déclassement de l'ancienne camionnette affichant plus de 20 années de bons et loyaux services au compteur, les membres du Comité de l'association pratiquaient la débrouille depuis un certain temps. Lorsque l'Administration communale a eu connaissance de cet état de fait suite à sa demande d'aide envers les sinistrés des inondations, elle a souhaité faire le geste de leur offrir ce véhicule rencontrant les exigences de leurs tâches. Celles-ci sont diverses telles que l'acheminement de :

- denrées sur palette provenant de la banque alimentaire sise à Ans vers le local où sont préparés les colis avant d'être distribués, un mercredi sur 2, aux 83 familles (soit 289 personnes actuellement) qui en ont fait la demande,
- matériel en provenance de l'Entité provinciale à Liège utile à la dispense de cours de secourisme (brevet européen 1^{ers} secours, secourisme, urgences pédiatriques, réanimation par défibrillateur) destinés à toute personne intéressée à partir de 13 ans,
- vêtements provenant de différents points de collecte (opération Terre, autres Maisons Croix-Rouge,...) jusqu'à la Vestiboutique sise à Saint-Nicolas,
- toute sorte de dons en nature qui proviennent de firmes désireuses d'accomplir un geste humanitaire et qui seront redistribués à bon escient.

Il va toutefois de soi qu'outre ces missions régulières, le véhicule reste disponible en cas de besoin résultant d'une situation urgente.

Si vous souhaitez faire appel à ses services, faire un don ou suivre des cours de secourisme, vous trouverez les coordonnées utiles ci-dessous.

■ B.B.



**Maison Croix-Rouge
Saint-Nicolas - Grâce-Hollogne**

Président : Serge Chatin

GSM 0493 27 09 76

 Maison Croix-Rouge Saint-Nicolas -
Grâce-Hollogne

NOUVELLE INFRASTRUCTURE POUR NOTRE CLUB DE PÉTANQUE



Le cercle de pétanque de Grâce-Hollogne a vu le jour en 1996 sous l'impulsion du regretté Jean Bagniet, désireux de pratiquer une discipline lui tenant à cœur. Il a établi ses quartiers dans le sous-sol du complexe sportif Mathieu Wathelet. Depuis, l'activité n'a pas arrêté de se développer. Et, pour cela, les installations du club ont subi de jolis liftings au cours de ces dernières années.

Durant l'été 2022, des travaux d'aménagement avec l'ajout d'un terrain supplémentaire ont été réalisés.

Nous avons rencontré son président Philippe Woit, fier et heureux de nous présenter son club de cœur : *Notre club de pétanque compte actuellement 202 membres dont 104 non affiliés et 98 affiliés (jouant les championnats). L'aménagement d'une aire de jeux supplémentaire en intérieur nous permet d'aligner plus d'équipes en championnat et de donner plus de possibilités de jeux à tous nos membres nous explique Philippe. Nous avons deux types d'affiliation : la licence B à 15 € pour les non-affiliés et licence A à 35 € (équipements compris) pour les affiliés. Nous disposons actuellement de 9 terrains couverts et 12 terrains extérieurs afin que nos joueurs en profitent au maximum* poursuit Philippe.

Les championnats se déroulent le mercredi après-midi pour les vétérans et le



vendredi soir pour les séniors. De plus, de nombreux tournois accessibles à tous sont organisés tout au long de l'année, comme le tournoi de Noël du 18 décembre 2022.

Les travaux mandatés par notre Administration communale ont été réalisés par la société Devillers désignée par le Collège communal, pour un montant de 29.836 € TVA comprise, et la peinture des locaux a été rafraîchie par notre personnel communal.

Nous souhaitons de nombreux succès à notre club de pétanque dans leurs prochaines compétitions et leurs différentes activités.

■ S.K.



Cercle de pétanque de Grâce-Hollogne

Rue Adrien Materne 80
4460 Grâce-Hollogne
Président : Philippe Woit
Tél. 0495 53 10 44
e-mail clubcpgh@gmail.com